
L'Hygiène par l'Exemple vous présente ici le résumé de son programme

Numéro d'inventaire : 2024.6.7

Auteur(s) : L'Hygiène par l'Exemple

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : entre 1920 et 1925

Matériau(x) et technique(s) : papier

Mesures : hauteur : 16 cm

largeur : 10,5 cm

largeur : 31,5 cm

Mots-clés : Morale (y compris morale corporelle : hygiène)

Lieu(x) de création : Paris

Utilisation / destination : hygiène, publicité (Prospectus publicitaire destiné à faire connaître les actions de "L'Hygiène par l'Exemple", association reconnue d'utilité publique qui œuvre en faveur de la diffusion des principes hygiénistes notamment à destination des enfants. Le prospectus propose également aux lecteurs de soutenir l'association en devenant membre ou en s'abonnant à son bulletin, et présente la liste des membres du Conseil d'administration de l'association (président Léon Bourgeois).)

Représentations : scène : hygiène corporelle, hygiène, éducation, enfant / 11 scènes illustrent les propos de la brochure sur les principes d'hygiène à faire adopter aux enfants dans le cadre de leur éducation

Autres descriptions : Langue : français

Nombre de pages : 6

”

“L'HYGIÈNE PAR L'EXEMPLE”

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

37, Avenue Victor-Emmanuel III, 37

PARIS (VIII^e)

TÉLÉPHONE :
ELYSÉES 04-01



CHÈQUE POSTAL :
587-46

Vous présente ici un résumé de

SON PROGRAMME

*vous prie d'en prendre connaissance
et de lui témoigner votre sympathie
en vous inscrivant au nombre de
ses Membres*

La Société se compose de :

MEMBRES BIENFAITEURS payant une cotisation minimum de **500** francs par an ;

MEMBRES TITULAIRES — — — **10** francs par an ;

MEMBRES ADHÉRENTS — — — **1** franc par an.

ABONNEMENT AU BULLETIN : **6** fr. par an.

Les Membres Bienfaiteurs sont abonnés de droit ; les Membres Titulaires peuvent recevoir le Bulletin moyennant un supplément annuel de 3 francs.

Toute cotisation peut être rachetée moyennant le versement d'une somme égale à vingt fois la cotisation rachetée.

Pour se préserver des germes contagieux et pour rendre leur organisme résistant aux infections, les Enfants doivent s'habituer à des SOINS DE PROPRETÉ quotidiens, pratiquer des exercices d'EDUCATION PHYSIQUE et respirer constamment un AIR PUR



Il enlève ses vêtements d'extérieur ;

Il prend dans son casier sa serviette, son savon, sa brosse à dents, son dentifrice et fait sa toilette au lavabo, où chacun dispose d'un jet d'eau, pour que cet exercice se fasse simultanément et dure peu de temps.



Il prend part au nettoyage et à la mise en ordre des locaux scolaires, sous la surveillance d'un "officier sanitaire" de semaine, choisi parmi les écoliers et élu par eux au scrutin secret.



En arrivant à l'école, l'enfant se rend au vestiaire.

Il a un casier qui lui est personnel ;

Il remplace ses chaussures par des pantoufles ;

Il travaille dans des classes dont les fenêtres sont constamment ouvertes, ou mieux encore, en plein air. Pour le préserver du froid, en hiver, on lui donne



des vêtements appropriés.

Il trouve à la cantine un repas chaud et substantiel.



Il prend une douche toutes les semaines. A la maternelle, l'enfant

dispose d'un lit de repos.

Tous ces exercices de propreté n'ont pas pour but de réparer une omission de la famille. Ils constituent un enseignement aussi nécessaire que celui de l'orthographe ou du calcul, et visent au développement de la santé.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. le Président Léon BOURGEOIS.
Vice-Présidents : M. le Docteur ROUX, directeur de l'Institut Pasteur ; M. le Professeur CALMETTE, Sous-directeur de l'Institut Pasteur.
Vice-Présidente : M^{me} CLAYTON-PAUL-BERT, Présidente de la Fédération des Assistantes d'Hygiène scolaire.
Secrétaire Général : M. MARCHOUX, Professeur à l'Institut Pasteur.
Secrétaire Générale adjointe : M^{me} Léon MASCART.
Trésorier : M. Louis CHEVRILLON, Ingénieur des Mines.
Trésorier-Adjoint : M. Pierre CUVILLIER, Directeur de la Banque populaire des Commerçants et Industriels mobilisés.
M^{me} BERGE ; M. Louis BERNARD, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris ; M. J. L. BRETON, ancien Ministre, Député de Cher ; M. CAMAILL, Médecin-Inspecteur des troupes coloniales ; M^{me} Ernest CARNOT, Présidente de l'Association des Dames Françaises ; M. GAZALET, Président-fondateur des bains-douches populaires ; M. CHAUFFARD, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris ; M^{me} COULON, Vice-Présidente de l'Ecole pour l'Ecole, Présidente du Comité des Dames de la Ligue de l'Enseignement ; M. DU JARIC de la RIVIERE, Secrétaire Général de la Société de Médecine publique ; M^{me} M.-L. FONTAINE ; M^{me} GALLI, Présidente de l'Union des Femmes de France ; M. GABRIEL, Professeur honoraire à la Faculté de Médecine de Paris, Vice-Président du Touring-Club ; M^{me} GAUCHAS ; M. GUILLOIN, Directeur de l'Office public d'Hygiène ; M^{me} GONSE-BOAS, Présidente de la Nouvelle Ecole ; M^{me} Pierre GOUJON ; M. HONORAT, ancien Ministre, Sénateur des Basses Alpes ; M^{me} Marguerite JAVAIL, Secrétaire Générale du Secours d'Urgence ; M. LAPIE, Directeur de l'Enseignement primaire au Ministère de l'Instruction Publique ; M. François LATOUR, Conseiller Général de la Seine ; M^{me} LAUDENBACH-MIRMAN ; M. LEFEBVRE, Directeur de l'Enseignement primaire de la Seine ; M. LETULLE, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris ; M^{me} LORTHOIS ; M. Louis MARTIN, Sous-Directeur de l'Institut Pasteur ; M. Ernest MEYER, Conseiller d'Etat ; M^{me} MILLIARD, Directrice de l'Ecole des Infirmités Visuelles ; M^{me} la Marquise de MONTEBELLO, Présidente du Comité des Dames de la Société de Secours aux Blessés ; M. J. RENAULT, Médecin des Hôpitaux de Paris ; M. ROUSSEL, Directeur du Groupe Scolaire, rue Fondary ; M. le Docteur SCHREIBER ; Docteur THULLIER-LANDRY ; M. le Docteur VIOLLE ; M. Fernand VIDAL, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.
Secrétaire du Conseil : M^{me} Henri NATHAN.

Directrice de la Propagande : M^{me} LIARD.



Voici la description du matériel que nous préconisons pour l'enseignement de la propreté à l'école :

CASIER en tôle peinte ; ils ont :
1 m, 30 ou 1 m, 10 de haut,
0 m, 30 de profondeur,
0 m, 25 de largeur ;

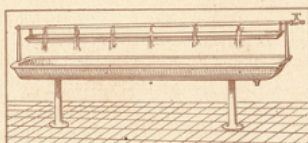
une étagère supérieure pour les articles de toilette, une étagère inférieure perforée pour les chaussures, dans la partie intermédiaire, deux porte-manteaux et un porte-serviettes.

LAVABOS : ils sont à double face ou muraux, composés d'une auge en simili-marbre, fonte émaillée, tôle galvanisée ou tôle peinte ; au dessus court une rampe d'alimentation, munie de jets espacés de 0 m 25, et une tablette porte-savon.

DOUCHES : elles comprennent un chauffe-bain au gaz, au bois ou au charbon ; 2 réservoirs, un pour l'eau froide, un pour l'eau chaude ; une rampe de distribution pourvue de pommes à intervalle de 0 m, 80,

LITS DE REPOS : ils sont constitués par un cadre en X garni d'une toile ou de sangles lavables.

GOBELETS,
BROSSES A DENTS,
SAVON,
SERVIETTES,
le tout strictement individuel.



Quand les ressources font défaut pour acheter ce matériel, on peut imaginer des installations de fortune, dont les figures ci-dessous donnent quelques exemples.

